

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Néerlandais II			
Code	ECLG2B29CLN	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Grâce MENEGON (grace.menegon@helha.be) Marie-Astrid HUYS (marie-astrid.huys@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour objectif un apprentissage approfondi du néerlandais des affaires. Elle se centre donc sur l'acquisition et l'utilisation d'un vocabulaire et de structures de phrases utilisées dans les relations économiques et commerciales. Elle vise à développer la compréhension de textes et la compréhension à l'audition ainsi qu'à stimuler la production écrite et orale individuelle ou en groupe sur des thématiques économiques, commerciales et logistiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

2.1 Négocier, présenter et argumenter dans un contexte multilingue

2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit

2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de/d' :

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- utiliser un vocabulaire adapté au néerlandais des affaires, de la logistique, à la correspondance commerciale, à la communication client
- formuler par écrit ou à l'oral des phrases en appliquant des structures grammaticales et lexicales adaptées au néerlandais des affaires et de la logistique ainsi qu'à la correspondance commerciale, à la communication client
- rédiger correctement des documents commerciaux en néerlandais (factures, e-mails, offres de prix, ...)
- communiquer sur des thèmes économiques ou commerciaux plus complexes que lors de l'activité d'apprentissage du bloc 1
- tenir une conversation téléphonique de base en néerlandais fluide et structuré avec un client fictif

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B29CLNA	Néerlandais des affaires et interactivités	36 h / 3 C	(opt.)
ECLG2B29CLNB	Correspondance commerciale	24 h / 2 C	(opt.)

Contenu

- Vocabulaire usuel et de base lié au "néerlandais des affaires" et à la formation.
- Révision des principaux principes grammaticaux et de conjugaison.
- Structures de phrases simples utilisées dans les relations économiques.
- Stimulation orale individuelle ou en groupe sur des sujets économiques.
- Compréhension de textes et compréhension à l'audition sur des thématiques économiques.

Démarches d'apprentissage

- approche déductive, inductive, interactive et progressive
- théorie
- exercices dirigés
- jeux de rôles, simulations
- exposés/présentations par les étudiants (individuels ou en groupe)
- travail en autonomie de l'ouvrage de référence
- évaluation formative
- travail régulier à domicile
- **prise de notes** du vocabulaire au soin de l'étudiant
- Prise de notes des principes revus lors des cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Charte d'engagement de l'étudiant pour les activités d'apprentissage en langues étrangères année académique 2022-2023
- Service d'Aide à la Réussite (SAR) langues : sur base du test d'évaluation réalisé en début d'année, l'étudiant est tenu de participer aux heures complémentaires de SAR qui font partie intégrante de l'UE. L'enseignant titulaire peut à tout moment de l'année inscrire un étudiant à ces heures complémentaires s'il l'estime nécessaire.
- planning d'étude
- évaluation continue
- questions-réponses
- Wallangues

Sources et références

Ouvrages:

- Comprendre et exploiter des textes d'actualité, Baelen, Degrave, De Rycke et Hiligsmann, De Boeck supérieur 2018.
- Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, Erasme 2015, cahier d'exercices (achat obligatoire).
- Grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, Erasme (achat obligatoire).
- Guide pratique de la communication, 101 actes de communication, Th. Vromans, D. Hatier (achat obligatoire).
- Nederlands voor managers(3è édition), Guy Sirjacobs-Jean-Paul Callut, De Boeck 2006.
- Taalrijk, Ludo Eechaudt, Erasme 2001.
- Handelscommunicatie Nederlands, Jean-Pierre Vandenberghe, Van IN 2001.
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 1 , Christian Loriaux, De Boeck 2014.
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 2 , Christian Loriaux, De Boeck 2004.
- Néerlandais des affaires intermédiaire-avancé volume2, De Boeck supérieur 2016.
- Néerlandais pour réussir 1 et 2, Agneessens et Vlieghe, VAN IN 2012.
- Schrijven zonder fouten, Deltas.
- Ter Zake-zakelijk Nederlands voor anderstaligen, Lyan Bekkers et Susan Mennen, Intertaal 2017.
- Tien op tien, Ludo Eechaudt, Barbara Brooijmans et Nicole Engelen, Erasme 2006.
- ...

Sites internet:

- wallangues.be
- vrt.be
- reverso.com

- quizlet.com
- nedbox.be
- nl.metrotime.be
- deepl.com
- neerlandaisfacile.com - linguee.com
- mijnwoordenboek.nl
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Chapitres du cours à télécharger sur ConnectED et à **imprimer**.
- Matériel audio.
- Matériel audio-visuel sur internet (sources mentionnées dans les chapitres du cours).
- Powerpoints postés sur ConnectED.
- Articles de journaux distribués en cours (selon l'actualité du moment).
- Notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'ensemble de l'unité d'enseignement se base sur une évaluation intégrée de l'unité. Elle se compose de :

- Evaluation formative.
- Evaluation écrite **non dispensatoire** pendant la session de janvier sur toute la matière du Q1 = **40%** de la note finale de juin.
- Examen écrit (**40%**) et oral (**20%**) en juin sur la matière de toute l'année = **60%** de la note finale de juin.

Les étudiants qui n'ont pas obtenu **10/20** à la note finale de juin auront un examen écrit (**80%**) et oral (**20%**) en août/septembre portant sur la matière de toute l'année = **100%** de la note finale de septembre. Le TJ ne sera plus pris en compte.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv		Int + Trv			
Période d'évaluation	Eve	40	Exe + Exo	60	Exe + Exo	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Les langues d'enseignement sont le néerlandais et le français. La méthode pédagogique mettra tout de même l'accent sur la langue néerlandaise. Lors des différentes activités d'apprentissage réalisées en classe, il est attendu des étudiants qu'ils interagissent un maximum dans la langue cible.

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation. Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation. Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

La matière est cumulative (tout, toujours). Aucune dispense n'est envisagée entre janvier et juin, ni entre juin et septembre.

Evaluation continue: en cas d'absence non justifiée à une interrogation du TJ ou en cas d'un travail non remis, l'étudiant obtiendra une note de zéro pour cette interrogation ou ce travail. Si l'absence est justifiée, l'étudiant doit faire parvenir au professeur une copie du certificat médical le plus rapidement possible sinon cela entraînera une note de zéro.

Evaluation du Q1: la matière évaluée n'est pas dispensatoire, l'étudiant sera à nouveau évalué sur cette même matière lors de la session d'examens de juin, il pourra tout de même décider de conserver ou de rejouer la note qu'il aura obtenue en janvier

Evaluation du Q2 et du Q3: toutes les parties de l'examen doivent être présentées (partie orale ET écrite). En cas d'absence non justifiée, l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement. Principe similaire pour l'évaluation du Q1. Le travail journalier de toute l'année n'est plus pris en compte dans l'évaluation finale du Q3.

Pour toutes les sessions: un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).